



1058, Principale C.P. 9
Albertville (Québec) G0J 1A0
☐: 418 756-3554 ☐: 418 756-3552
☐: albertville@mrcmatapedia.qc.ca

PROCÉDURE OUVERTE (APPEL D'OFFRES PUBLIC)

Projet : Prise d'eau d'urgence
7.3-7025-08-16

Propriétaire : Municipalité d'Albertville
1058, rue principale C.P.9
Albertville (Québec) G0J 1A0
Tél.: (418) 756-3554/ Télécopieur : (418) 756-3552
Courriel : albertville@mrcmatapedia.quebec

Ingénieur : Génie municipal de la MRC de La Matapédia
420, route 132 Ouest
Amqui (Québec) G5J 2G6
Téléphone (418) 629-2053 # 1137
Courriel : j.simard@mrcmatapedia.quebec



La Municipalité d'Albertville, propriétaire, désire obtenir des soumissions **conformes à l'article 1.7. «Envoi, réception et ouverture des soumissions» de la section 00700 «AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES»** pour retenir les services d'un entrepreneur général en vue d'effectuer des travaux de modification de la prise d'eau d'urgence.

Document disponible :

Toute personne ou toute société doit se procurer les documents d'appel d'offres par le biais du système électronique d'appels d'offres (SÉ@O) à l'adresse suivante : <https://seao.gouv.qc.ca/avis-du-jour>

Garantie :

Toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission représentant 10 % du montant total de la soumission incluant toutes les taxes applicables, valide pour une période de **soixante (60) jours** suivant la date d'ouverture des soumissions, sous la forme indiquée dans la section «Garantie et assurances» émis par une institution financière qui est un assureur détenant un permis émis conformément à la *Loi sur les assurances* (L.R.Q., c. A-32) l'autorisant à pratiquer l'assurance cautionnement, une société de fiducie titulaire d'un permis délivré en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne* (L.R.Q., c. S-29.01), une coopérative de services financiers visée par la *Loi sur les coopératives de services financiers* (L.R.Q., c. C-67.3) ou une banque au sens de la *Loi sur les banques* (L.C., 1991, c. 46), sans quoi la soumission sera automatiquement rejetée.

Réception et ouverture :

Les soumissions devront être remplies sur le bordereau préparé à cet effet et nous parvenir selon l'article 1.7. «Envoi, réception et ouverture des soumissions» de la section 00700 «AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES»

Les soumissions seront reçues :

Endroit : MRC de La Matapédia
420, route 132 Ouest
Amqui (Québec) G5J 2G6
Heure : avant 11h00, heure légale en vigueur du CNRC
Date : Jeudi 1^{er} octobre 2026



1058, Principale C.P. 9
Albertville (Québec) G0J 1A0
☐: 418 756-3554 ☐: 418 756-3552
☐: albertville@mrcmatapedia.qc.ca

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse ni aucune des soumissions reçues ou ouvertes, ni à payer aucuns frais. Elle ne s'engage à aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Le présent appel d'offres est assujéti au *Règlement portant sur la gestion contractuelle* de la municipalité d'Albertville.

DONNÉ À ALBERTVILLE, CE 14 SEPTEMBRE 2026

Mélissa Hébert, directrice générale
et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélissa Hébert, Directrice générale/ greffière -trésorière de la municipalité d'Albertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, soit à l'entrée du bureau de poste ainsi que celle du bureau municipal ainsi que sur le site internet de la municipalité, le 16 septembre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 septembre 2026.

Mélissa Hébert, directrice générale
et greffière -trésorière